

Société des Amis du Vieux Cordes

Bulletin d'adhésion

à envoyer à M. Claude COUVERT, 1 rue Saint Michel 81170, Cordes-sur-Ciel

ou à contact@savc.fr

J'adhère ou je renouvelle mon adhésion 30€

Montant inférieur €

Je fais un don à l'association €

TOTAL Don + Adhésion = €

Je veux aussi être membre actif impliqué dans la SAVC

Paiement par chèque libellé au nom de « Société des Amis du Vieux Cordes »

Paiement CB Paypal

Tout versement au moins égal à 30€ (adhésion ou don) donne droit pour un particulier jusqu'à **66% de déduction d'impôt sur le revenu**, tenez-en compte dans votre générosité. Le justificatif fiscal pour un versement à l'association en 2026 est envoyé au début 2027 (la Fondation du Patrimoine envoie le reçu fiscal de son côté sans minimum de don). Pour les entreprises le versement donne droit à une déduction allant jusqu'à 60% sur le bénéfice de l'entreprise : BIC, BA, BNC. Ne pas oublier de mentionner le nom de la société.

Nom

Prénom

Société

Adresse

CP Ville

E-mail@..... Tel

Date Signature :

Les membres actifs de l'association sont ceux à jour de leur cotisation ou les donateurs qui ont exprimé le souhait de l'être. Ils votent les résolutions lors des Assemblées Générales. L'adhésion est valable 1 an.